



LA FINALITE D'ENTREPRISE

1) Notion et conceptions de la finalité de l'entreprise

1.1) Que recouvre la notion de finalité ?

On peut définir la notion de finalité de l'entreprise comme étant le processus qui consiste à adapter et mobiliser l'ensemble des ressources de l'entreprise en vue d'atteindre un but ultime.

La création de richesse est la finalité communément reconnue et généralement admise dans les conceptions théoriques et pratiques de l'entreprise.

1.2) La création de richesse et la maximisation du profit comme finalité traditionnelle

L'entreprise combine des moyens de production et des ressources matérielles et immatérielles pour créer des biens et des services destinés à satisfaire ses clients et permettre ainsi de dégager une plus value, une richesse et un profit pour les producteurs.

Ce processus de création de richesse s'apprécie par la quantité de valeur ajoutée dégagée par l'entreprise lors du processus de production.





La valeur ajoutée correspond au chiffre d'affaire moins les consommations intermédiaires, c'est-à-dire l'ensemble des matières premières, des outils et des composants nécessaires à l'obtention du produit final.

$$\text{VA (Valeur Ajoutée)} = \text{CA (Chiffre d'affaire)} - \text{CI (Consommations intermédiaires)}$$

1.3) L'innovation, une conception évolutionniste de la finalité de l'entreprise

La notion de valeur ajoutée au sens de Schumpeter peut renvoyer au surplus de qualité et d'innovation que l'entreprise dégage lors de son processus productif. Pour cet auteur, c'est l'innovation qui constitue la finalité ultime des entreprises et des entrepreneurs.

L'innovation est une destruction créatrice qui constitue la raison d'être de l'entreprise. Peter Drucker rejoint la conception de Schumpeter en disant que l'innovation est l'action qui vise à se doter de capacités nouvelles de création de richesse.





2) Les débats autour des différentes conceptions de la finalité de l'entreprise

2.1) Les conceptions d'inspiration actionnariales

Les conceptions dites actionnariales pensent la finalité de l'entreprise de l'angle des actionnaires et des investisseurs selon cette conception: la finalité ultime de l'entreprise est de maximiser son profit pour satisfaire les pourvoyeurs de fonds et les investisseurs qui ont couru le risque d'investir. Le profit doit être l'élément légitime qui récompense le risque pris par les investisseurs. Cette conception libérale est celle des Shareholders.

Cette conception est très répandue dans les conceptions libérales de pays anglo-saxons : Milton Friedman, figure de proue de cette idéologie, place le profit dans les priorités de l'entreprise au détriment de toutes autres considérations. Il confirme cette conception dans sa formule célèbre : "the business of business is a business".





2.2) La conception de la finalité selon les tenants de la thèse des parties prenantes

La conception de maximisation de profit comme finalité ignore ses effets négatifs sur l'environnement et les autres parties prenantes. Dès les années 70, Drucker a dénoncé le caractère irréaliste de la maximisation du profit comme finalité de l'entreprise. Pour lui la finalité de l'entreprise est de satisfaire un consommateur de plus en plus vigilant.

Vis à vis des clients, la finalité est de fournir des produits et services de valeur en terme sécurité, de qualité et de prix mais également des produits respectueux de l'environnement et du développement durable. Pour Drucker : “La finalité de l'entreprise est de comprendre le client si bien que le produit ou service lui conviennent en tout points et se vendent tout seul.”

Vis à vis des collaborateurs, la finalité de l'entreprise est d'assurer l'épanouissement de chacun, l'égal accès aux promotions, sans discrimination, quel que soit le sexe du salarié, son origine, ses convictions politiques ou religieuses.

Vis a vis des fournisseurs et des concurrents, la finalité est de développer des relations de partenariat et de coopération, au lieu d'une relation de domination et d'exploitation.

Vis a vis de la société civile, la finalité doit être de vivre en harmonie avec celle-ci, en respectant la réglementation relative au droit du travail et au droit de la concurrence, et au droit de l'environnement.





2.3) La finalité comme résultat des facteurs contingents

La conception dynamique de la finalité de l'entreprise explique celle-ci comme étant le résultat de facteurs contingents. Il n'y a pas une finalité immuable, mais des finalités en fonctions de facteurs contingents tel que le statut de l'entreprise, son environnement, la conception de ses dirigeants, les attentes de ses parties prenantes ou encore son histoire et sa culture :

Facteurs contingents	Finalités
Valeurs personnelles et aspirations des dirigeants	Les convictions personnelles des dirigeants influencent la finalité de l'entreprise. Ainsi, un dirigeant qui a une fibre écologique ou qui est sensible à la dimension sociale, sociétale et citoyenne de l'entreprise accordera davantage d'intérêt à une finalité citoyenne de son entreprise et organisera son activité dans un sens favorable à l'environnement au sens large.
Statut de l'entreprise	La finalité de l'entreprise est déterminée par son statut. Ainsi une société du secteur traditionnel, du commerce ou de l'industrie n'aura pas la même finalité qu'une entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire tel qu'une mutuelle, ou une SCOP. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire ont d'abord pour but la satisfaction de leurs adhérents.





Facteurs contingents	Finalités
Histoire de l'entreprise	L'histoire de l'entreprise peut changer la finalité de celle-ci. C'est le cas par exemple d'une entreprise qui change d'actionnaires à la suite d'une fusion. La finalité dans un premier temps consiste à clarifier les nouvelles règles de jeux aux salariés et rétablir un climat de confiance entre les nouveaux dirigeants et les salariés.
Attentes des parties prenantes	L'entreprise doit prendre en compte les finalités de son personnel. La finalité de l'entreprise ne doit pas négliger les intérêts professionnels et les aspirations individuelles de ses membres, sinon elle prend le risque de voir son personnel tomber dans la démotivation, la démobilisation dont les symptômes sont l'absentéisme, les démissions voire la dépression et suicide. les exemples de France Télécom et Renault sont là pour illustrer ce phénomène.
Contraintes de l'environnement	Les fluctuations de l'environnement auront un impact sur la finalité et les objectifs de l'entreprise. Ainsi en période de croissance, la finalité de l'entreprise peut être la maximisation du profit grâce à une politique expansionniste de conquête de marché. Par contre en période de crise c'est plutôt une finalité de résistance et de sauvegarde et la conservation des avantages concurrentiels qui l'emporte.

